

## **DEFIS DANS LA COLLECTE DES DECHETS AU LIEU DE PRODUCTION, AU STOCKAGE ET AU TRANSPORT DANS LES HOPITAUX DU BURUNDI.**

Les déchets biomédicaux sont collectés sur les lieux de leur production dans toutes sortes de réceptacles de multiples couleurs et gabarits variables. Ces réceptacles sont parfois munis de couvercles inappropriés. Ils sont rarement nettoyés et dans 100% des cas, ils ne sont jamais désinfectés.

**Le Stockage** Les déchets collectés des unités de soins et des salles des malades sont déchargés dans des poubelles en plastiques de grande capacité (environ 200 litres) ou dans des poubelles en métal corrosif le plus souvent non étanches et non couverts. Ces grandes poubelles sont placées dans les couloirs, devant les salles de soins ou les salles des malades, ou encore dans la cour sans mesure particulière de protection.

Le transport à l'intérieur des structures sanitaires des déchets collectés se fait le plus souvent dans les brouettes. Ces équipements lorsqu'ils existent sont pour la plupart vétustes. Le transport hors site se fait par les travailleurs non totalement protégés. Ce travail est réservé aux «Travailleurs» sans supervision de ses chefs hiérarchiques. Il a été constaté que ces équipements de protection individuelle ne constituent pas toujours une priorité pour les services d'enlèvement des ordures. De même, la disponibilité de ces équipements n'implique toujours pas leur port par le personnel qui doit être formé.

L'Association des Amis de la Nature recommande aux Responsables des hôpitaux du pays d'équiper leurs établissements du matériel adéquats dans la collecte et le transport des déchets biomédicaux; ainsi que la formation du personnel affecté à cette collecte et transport des déchets.